



Saint-Victor-sur-Rhins
Décembre 2018

www.stvictorsurhins.fr

Anniversaire du Club du 3^{ème} âge

Cette année 2018 est marquée par les 40 ans d'existence du Club du 3^{ème} âge ; c'est en 1978 que le club a été créé sous la présidence de M. Monier.

Depuis 40 ans plusieurs bénévoles se mobilisent pour assurer la continuité des diverses activités :



- **Tarot** : le lundi après-midi à partir de 14h
- **Belote et Rummikub** : le jeudi après-midi à partir de 14h

- **Repas des adhérents** en mars et septembre
- **Repas des anniversaires** des adhérents en avril
- **Voyage** d'une journée en mai



- **Barbecue** en août
- **Choucroute** en novembre
- **Repas de Noël** en décembre



- **Assemblée générale et galette des rois** le 10 janvier

Le club comprend à ce jour 52 adhérents dont quelques personnes d'Amplepuis.

Jeunes et « moins jeunes » retraités(ées), venez nous rejoindre, votre participation et vos idées seront les bienvenues.

Le club remercie la Mairie de mettre à disposition la salle du rez de chaussée de la salle des charpentes.

L'histoire de Saint-Victor-sur-Rhins: De sa naissance à nos jours



Ce vendredi 30 novembre, à 20h à la salle des charpentes, Michel CHARTIER, ancien maire du village et Christian GIRAUDON, ancien directeur de l'école et tous deux passionnés d'histoire, ont animé une conférence par le biais de la MJC sur l'histoire du village.

C'est une bonne cinquantaine de personnes qui était présente.

Après 2h30, de lecture, dialogue, questions, un verre de l'amitié a été offert.

Mais ce projet ne s'arrêtera pas là ; si la première était générale, certains convives aimeraient travailler certains sujets plus en profondeur comme le chemin de fer, l'histoire religieuse du village ou encore un visionnage de diapositives et films.

Marché de Noël



De nombreux exposants sont venus le dimanche 2 décembre à la salle des sports de 10h à 18h pour le marché de Noël 100% artisanal organisé par le comité des fêtes depuis 7 ans.

Les bénévoles avaient organisé de nombreux ateliers : Cuisine moléculaire, stand créatif pour les enfants : confection d'un bonhomme de neige, création d'un Père Noël avec des flocons de neige et un stand de maquillage.

Le coin Père Noël était particulièrement agréable avec une cheminée confectionnée par les enfants du centre de loisirs les P'tites canailles.



Dons de livres



Chaque année, l'association Sœur Emmanuelle organise une bourse aux livres. L'argent récolté est entièrement reversé à l'association.

Il vous est possible de faire don de vos livres, en les déposant chez Annick Coiffure.

Le ski club

La saison de ski va débuter, le ski club tient à rappeler qu'il est possible de louer des skis, adultes et enfants. L'argent récolté lors des locations sert essentiellement à renouveler : les skis, les casques, les bâtons ainsi que certains frais divers.

Tarif : 5 euros la journée
10 euros le week-end
30 euros la semaine

Par paire de ski/par personne

Le ski club organise 4 sorties ski à Chalmazel pour les enfants du CP au CM2 le 22/12, 19/01, 9/02, 9/03. Cela demande pour les bénévoles de la disponibilité, beaucoup d'investissement et une grande organisation.



Pour plus de renseignements : Gabriel : 0642558926, Philippe : 0679324370, Alexandre : 0621502500, David : 0771131408

Fleurissement



La mairie a tenu à remercier tous les bénévoles de la commission fleurissement en leur offrant un repas au bar/restaurant « Les Voyageurs ».

Une soirée très conviviale et appréciée par tous.

Pour le centenaire, les élèves écrivent eux-mêmes un texte sur la 1ère guerre mondiale



Ce 11 novembre 2018, était célébré le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale.

Habituellement, quelques élèves lisent une lettre de poilus. Cette fois-ci, ils ont lu un texte rédigé par leurs soins.

Pour la maîtresse des CM1/CM2, Céline Roy, apprendre et comprendre l'histoire est important pour perpétuer la mémoire, appréhender notre présent et ne pas renouveler les mêmes erreurs. La maîtresse leur avait exposé une lettre de poilus, une vidéo sur l'armistice et un document sur le monument aux morts. Puis, grâce à leurs connaissances acquises, leurs recherches personnelles ainsi qu'à leurs ressentis, ils ont écrit un texte rempli d'émotions.

Voici un extrait : « ce monument autour duquel nous nous retrouvons est un lieu de mémoire sur lequel sont gravés les noms de ceux qui ont combattu pour la France. Le 11 novembre reste, avant tout, le jour où l'on a décidé de faire la paix ».

Le repas des anciens



Comme chaque année, le CCAS, centre communal d'action sociale, a organisé le repas des anciens avec 85 personnes présentes.

Le repas a été servi par les bénévoles et élaboré par le traiteur Munini de Charlieu.

Guy et Isabelle COUSIN de PARAY LE MONIAL ont su

ravir les convives en chantant et jouant une musique entraînante.

Ils ont même passé le micro pour un karaoké pour le plus grand plaisir de tous.

Le repas a débuté à midi et s'est terminé tard dans l'après-midi.

En espérant que cette journée se déroule aussi bien l'année prochaine.

La fibre optique

La fibre va révolutionner votre pratique d'Internet !

Le déploiement de la fibre optique sur la commune de Saint-Victor-sur-Rhins est financé par le SIEL-Territoire d'énergie (33%), la CoPLER (33%), l'Etat (25%) et la région Auvergne-Rhône-Alpes (9%). Les travaux sont réalisés dans le cadre du programme THD42 qui vise à raccorder tous les foyers de la Loire en Très Haut Débit.

La fibre pour tous début 2019

Les travaux de desserte locale sont terminés. Il s'agissait de créer le réseau fibre optique empruntant des fourreaux souterrains ou en aérien sur des poteaux. La fibre arrive ainsi à proximité de chaque habitation/immeuble. Des points de branchement optique sont prévus pour alimenter 2 à 3 foyers chacun sur l'ensemble de la commune. Suite à un premier contrôle du SIEL-TE, l'entreprise a dû réaliser des modifications et des améliorations sur le réseau. Dans le même temps, un important travail d'élagage à proximité des câbles de fibre optique a dû être effectué. Des contrôles ont lieu en cette fin d'année pour vérifier l'intégralité des 530 lignes individuelles de la commune et celles d'autres communes desservies par le même central fibre optique (Point de mutualisation) situé parc Dugoujard. Les réseaux sont également tracés et répertoriés de manière informatique. Ces opérations techniques indispensables pour un bon fonctionnement du réseau doivent s'achever en décembre.



La CoPLER, conjointement à THD42Exploitation, organise un forum des opérateurs le **mardi 12 février** à la salle des fêtes

de **St Symphorien de Lay** de **19h à 21h**. Sont invités tous les habitants du territoire qui ont besoin de rencontrer les Fournisseurs d'Accès à Internet, de leur poser des questions techniques de raccordement, de comparer les différentes offres... afin de faciliter leurs souscriptions à une offre fibre.

Demander son raccordement gratuit :

Suite à la réunion publique du **mercredi 6 février à 18h30 à la salle polyvalente de St Victor sur Rhins**, les habitants de la commune pourront se rendre sur le site www.thd42.fr et accéder à l'espace raccordement.

Dans cet espace, en renseignant votre adresse, vous pourrez retrouver votre maison (vue aérienne). Sur chaque habitation, une pastille colorée signale que le logement est éligible et qu'un raccordement est possible. Si la pastille est verte, la demande de rendez-vous se fait en suivant les instructions.

Votre raccordement concerne la liaison de votre habitation en fibre optique depuis le domaine public et la pose d'une prise terminale optique chez-vous.

Les pastilles resteront vertes jusqu'à l'arrivée des fournisseurs d'accès sur la commune, soit environ **3 mois après la réunion publique**. A partir de cette date, les raccordements seront toujours gratuits, les pastilles passeront en bleu et la demande de raccordement gratuit devra se faire obligatoirement via un fournisseur d'accès Internet.

Dans tous les cas, le raccordement sera gratuit et réalisé sous le contrôle du SIEL-TE.

Préalablement à l'intervention de l'entreprise pour poser votre prise individuelle (PTO), il est indispensable de prévoir le passage de la fibre chez vous, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur. La ligne de fibre va emprunter le même cheminement que votre ligne téléphonique actuelle.

Il faut donc vous assurer que le passage est possible dans les mêmes conduites (fourreaux, gaines, goulottes) et alors en faire reposer en parallèle par un artisan local. Le câble de fibre pourra aussi être collé en apparent sur les plinthes si aucun passage dans les cloisons n'est prévu. Le raccordement est gratuit, mais pas les travaux annexes chez vous (percer un mur, déboucher une gaine...). L'entreprise en charge de votre raccordement vous posera certainement des questions par téléphone ou par mail sur cette préparation en amont de l'intervention.

Important :

Il est inutile de demander un raccordement si l'on ne souhaite pas s'abonner à la fibre. Une prise THD42 ne donne pas de valeur à une maison, ce qui compte c'est qu'elle soit raccordable et ce sera le cas pour toutes les habitations de la commune. Si la maison est vendue, le nouveau propriétaire pourra simplement faire une demande de raccordement gratuit auprès d'un fournisseur. Cette gratuitité est prévue jusqu'en 2025.

Choisir votre Fournisseur d'Accès Internet fibre :

A ce jour, 7 Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) ont annoncé qu'ils seront présents sur la commune. Il s'agit de Nordnet, Ozone, La Fibre Vidéo Futur, Knet, Bouygues Télécom, Coriolis Télécom et SFR.

Attention, le calendrier d'arrivée sur chaque commune est du ressort de chaque FAI. Celui-ci doit en effet installer ses propres équipements dans chaque secteur. Il se peut donc qu'un FAI vous indique que vous n'êtes pas encore éligible à ses offres, ce qui ne remet pas en cause votre éligibilité réelle à la fibre. Dans ce cas, vous pourrez donc contacter un autre FAI ou bien attendre l'arrivée du FAI de votre choix.

Quel que soit le FAI, la qualité du réseau est la même puisque tous utilisent les infrastructures mises en place par le SIEL. D'autres FAI devraient arriver dans la Loire dans les mois à venir.

www.thd42.fr

04 77 430 855

Prix d'un appel local

Recrutement de sapeurs-pompiers volontaires



Le chef de centre de Régny, le Lieutenant Clément BERNARD, lance un appel à Saint-Victor-sur-Rhins

Dans la Loire, sur 72 centres d'incendie et de secours, 61 ne sont composés que de sapeurs-pompiers volontaires.

Qu'est-ce qu'un sapeur-pompier volontaire ?

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des hommes et des femmes qui ont choisi librement de

consacrer une partie de leur temps aux missions dévolues aux sapeurs-pompiers :

Dans le cadre de ses compétences propres, il exerce les missions suivantes :

- La protection des personnes, des biens et de l'environnement
- Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation.

Les pompiers volontaires seront amenés à travailler en collaboration avec les autres services d'urgence.

En étant sapeur-pompier volontaire on a l'occasion de vivre des expériences hors du commun, et de connaître la satisfaction d'aider et de participer à la sécurité de la population.

Pourquoi vouloir recruter des pompiers volontaires sur Saint-Victor ?

A savoir, que le centre de secours de Régny, défend la totalité des communes de Régny et Saint-Victor-sur-Rhins et une partie de Pradines et Saint-Symphorien-de-Lay. Sur ce périmètre défendu, toute personne souhaitant devenir pompier volontaire peut poser sa candidature.

Le but étant de disposer d'un vivier de volontaires suffisant, pour maintenir un service public de qualité et assurer efficacement les secours.

Quels sont les profils recherchés ?

Hommes, femmes de 18 à 55 ans en bonne condition physique (être en bonne forme suffit) et sachant nager (attestation des 50 mètres).

Quels sont les conditions d'engagement ?

Etre majeur, jouir de ses droits civiques, avoir un casier judiciaire vierge, s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion.

Se trouver en position régulière au regard du service national.

Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale.

De quelle disponibilité est-il question ?

Les sapeurs-pompiers doivent recruter des personnes fortement motivées disposant si possible de temps libre en journée surtout de 7h à 19h du lundi au vendredi (travail en 3 x 8, en horaires décalés, en home office, ...) car 50% des interventions se font en journée.

Pour le recrutement 2019 : contact : Lieutenant Clément BERNARD : 06 74 00 48 48

Les travaux

DE NOMBREUX ET IMPORTANTS TRAVAUX SE SONT SUCCÉDÉS

L'aménagement du « cœur de bourg » entrepris depuis début juin se terminera au printemps quand les conditions météo seront plus clémentes.

La matérialisation au sol (marquage des stationnements et des plateaux traversants) sera réalisée au printemps. Ce marquage au sol de couleur, sera effectué en résine et demande au moment de l'application une chaussée bien sèche. Cette opération interviendra en dernier suite à la couche de goudron de surface que doit réaliser le département de la Loire. Le chemin piétonnier et les berges du MARNANTON seront nettoyés et restaurés. Des plantations auront lieu durant l'hiver et viendront agrémente et redonner un nouveau paysage au parc DUGOUJARD. L'éclairage public changera également de look, avec des candélabres plus modernes et des lampes moins énergivores. En même temps que la pose des panneaux de signalisation, des potelets et des barrières seront installés aux endroits adéquats pour améliorer la sécurité des piétons. Enfin, pour terminer et inciter les usagers à utiliser ces espaces publics tout en les respectant, le mobilier urbain : bancs, poubelles, cendriers, toutounettes, tables viendront compléter cet aménagement.

La mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales sous la rue d'Amplepuis, le tronçon de la rue de Thizy et une partie de l'impasse du Rhins est terminée. La poursuite de l'amélioration du réseau d'assainissement, sous la route d'Amplepuis et dans d'autres secteurs est conditionnée au raccordement que la commune a sollicité auprès de la C.O.R. (Communauté Ouest Rhodanienne) qui reste aujourd'hui en phase de négociation. Par conséquent, cette portion de route départementale devra attendre avant d'être réparée et regoudronnée.

Le renforcement du réseau d'eau potable par le S.R.L.N. (Syndicat Rhône Loire Nord) sur les secteurs : Rue de la gare et chemin du Saunier ainsi que sur la rue Pasteur. Les travaux de changement de colonne d'eau potable dureront jusqu'à fin janvier. A noter également le changement de la colonne de diamètre 300 passant en amont du village et qui impacte une vingtaine de propriétaires fonciers.

La rénovation et la mise aux normes de l'éclairage public, dans les secteurs qui ont été aménagés mais également à Gai Séjour.



L'ÉTAT-CIVIL



Ils sont nés

SERRAILLE Chloé	31 octobre
GOUTTENoire Adaline	1 novembre
BEAUJEU Valentin	7 novembre
GUILLLOT Evan	15 novembre
TERRAT Maëlle	19 novembre



Elles nous ont quittées

MONDIÈRE Simone	27 septembre
FAUBERT Christianne	20 octobre
DESSEIGNE Marcelle	5 novembre



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

JANVIER

Assemblée générale et galette des rois, club du 3^{ème} âge

Jeu 10, salle des anciens

Réunion, Placomusophiles

Vendredi 11, salle des anciens

Vœux du Maire

Dimanche 13, salle des charpentiers

Concours de belote, Boule amicale

Mercredi 30, boulodrome

FEVRIER

Concours du souvenir, Boule Amicale

Samedi 2, Amplepuis

Repas dansant, classes en 9

Samedi 16, salle des sports

Concours belote, Boule Amicale

Mercredi 27, boulodrome

MARS

Concours de belote, Chasse

Samedi 9, salle des fêtes

Concours d'ouverture, Boule Amicale

Samedi 16, boulodrome

Vente de brioches, Sou des écoles

Dimanche 24, village

Réunion, Placomusophiles

Vendredi 22, salle des anciens

Concours de pétanque, Espérance Basket

Samedi 30, salle des sports

Paroisse

Suite au départ de Mme LAURENT, vous pouvez remettre vos intentions de messe à Anne-Marie BRONCHART.

Les horaires de messes sont les suivantes :

- De Toussaint à Pâques : samedi à 18h
- De Pâques à Toussaint : samedi à 18h30



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2018

Approbation de l'enquête publique relative à l'aliénation de chemins ruraux ou parties de chemins ruraux, classement d'un chemin à acquérir et échange avec des propriétaires

Le Conseil municipal approuve, sans observations, le rapport en date du 15 octobre 2018, de Monsieur Noël LAURENT, commissaire-enquêteur, concernant l'enquête publique réalisée du 24 septembre 2018 au 08 octobre 2018, et transmet le dossier complet d'enquête publique au contrôle de légalité.

Nomination d'un conseiller municipal pour la commission de contrôle des listes électorales

Le conseil municipal désigne Mme Lise CORRIGER pour être membre titulaire de la commission de contrôle des listes électorales, et Mme Dominique BEAUX pour être membre suppléant avec M. le Maire, M. le délégué du tribunal d'Instance et M. le délégué du Sous-préfet.

Questions diverses

Point sur les travaux de voirie :

Dominique DAMAIS informe le conseil municipal que la réfection du chemin de Beau côté (en partie) sera faite avant la fin de l'année, ainsi que le goudronnage de l'ancien cimetière.

Compte-rendu du conseil d'école :

Delphine TOURNUS fait le point sur la rentrée scolaire qui s'est bien déroulée, avec 135 enfants et un nouveau directeur, Loïs VERNIN et un nouveau professeur des écoles, Céline ROY.

Les enfants vont travailler cette année en projet pédagogique sur le conte et avec l'ASAJ sur le lancer sous toutes ses formes pour les maternelles, CP et CE1. La classe de CE2/CM1 fera de l'escrime et la classe de CM1/CM2 fera du tir à l'arbalète.

10 séances de piscine sont prévues pour les CP entre avril et mai (lundi et jeudi) au Nauticum.

Compte-rendu du conseil municipal d'enfants :

Delphine TOURNUS explique que les enfants ont avancé sur le box à livres qui sera installé dans l'ancienne cabine téléphonique, déplacée Place de l'église. Ils ont prévu de se revoir pour illustrer ce box avec des pochoirs et des bombes de peinture. Les étagères à livres seront bientôt installées. Une information sera distribuée dans le prochain écho du Rhins.

Compte-rendu de la réunion Politique jeunesse et Intercommunalité à la COPLER :

La COPLER a confié une mission d'accompagnement à Territoires Conseils, sur la politique Jeunesse et l'Intercommunalité.

Le conseil municipal désigne Delphine TOURNUS pour suivre ce dossier.

Plan du village :

Laurence PATET présente les devis pour l'acquisition d'un plan de village actualisé ainsi que de plans papier qui seront distribués à la population. Le Conseil municipal accepte le devis de l'agence Studiobis à Chauffailles et de ABS Communication à Thizy-les-Bourgs.

Informations diverses :

M. le Maire informe :

* Du départ de Brynhild MASSARDIER, ambassadrice du tri à la COPLER.

* De l'achat d'un broyeur déchets verts par la COPLER qui sera mis à disposition des communes.



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2018

Constitution d'une société publique locale (SPL)

M. le Maire expose les raisons qui conduisent les communes et la CoPLER, à constituer une société publique locale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de la constitution d'une société publique locale régie par les dispositions des articles L.1531-1, L.1521-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, dénommée : « services aux populations entre Loire et Rhône »

- dont l'objet social est le suivant :

La gestion et l'animation d'actions à vocation sociales ou culturelles en faveur de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des familles.

La gestion, l'exploitation et l'aménagement des équipements dédiés à cet objet.

D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportant et contribuant à sa réalisation.

- dont le siège est identique à celui de la CoPLER soit
44 rue de la Tête Noire 42470 ST SYMPHORIEN DE LAY
- dont la durée est de 99 ans

Puis, le conseil municipal :

a) Procède à l'adoption des statuts de la société qui sera dotée d'un capital de 90 000 euros, dans lequel la participation de la commune est fixée à 500 € (cinq cent euros) et libéré en totalité.

b) Autorise le Maire à prendre ou signer tous actes utiles à la constitution de ladite société ;

c) Désigne Mme TOURNUS Delphine comme son représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires.

Approbation avenant n°1 au marché d'aménagement de la RD 9 en cœur de bourg et du parc Dugoujard

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été autorisé à signer le marché de travaux d'aménagement de la RD9 en cœur de bourg et du parc Dugoujard par délibération en date du 24/04/2018.

Des ajustements s'avèrent nécessaires en cours de chantier :

Lot unique : EIFFAGE Route Centre est	
Montant initial HT :	246 699,88 €
Montant initial TTC :	296 039,86 €

Avenant n°1 HT :	32 088,27 €
Avenant n° 1 TTC :	40 110,34 €

Nouveau montant HT :	278 788,15 €
Nouveau montant TTC :	334 545,78 €
Soit une augmentation de	11,30 %

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché pour les montants indiqués ci-dessus ou toutes pièces relatives à ce dossier.

Demande de subvention voirie 2019 et extension columbarium

Le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la voirie communale et rurale 2019 et un dossier de demande de subvention pour l'extension du columbarium. En attente des devis.

L'intégralité des comptes-rendus de conseil municipal est consultable en mairie.

